

**CONCOURS INTERNE SUR TITRES
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL
FILIERE INFIRMIERE**

COMPOSITION DU JURY

Le Directeur du Centre Hospitalier Emile Roux du PUY EN VELAY,

- Vu le code de la santé publique,
- Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu le décret 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,
- Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Fixe comme suit la composition du jury :

- **Mme DANI Elisabeth** - Directeur des Ressources Humaines et des affaires Médicales
Représentant du Directeur
Centre Hospitalier Emile ROUX - LE PUY EN VELAY
Président
- **M. GAVARA Pierre** - Directeur Adjoint
Centre Hospitalier Jacques Barrot - YSSINGEAUX
- **Me ETILE FAIVRE Sylvie** - Directeur des soins
Centre Hospitalier Emile ROUX - LE PUY EN VELAY
- **Mme JOUVHOMME Karen** - Cadre de santé paramédical (filierre infirmière)
Centre Hospitalier du Pays de Craponne sur Arzon - CRAPONNE SUR ARZON
- **M. BOUILLET Marc** - Président de la Commission Médicale d'Etablissement
Centre Hospitalier Emile ROUX - LE PUY EN VELAY



Jean-Marie BOLLIET